

Table with 3 columns: Abonnements, Trimestre, Annuel. Rows for local and foreign subscriptions.

ANNONCES Les annonces sont reçues directement au bureau du Journal ; ROUBAIX, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIX

ANNONCES Les annonces sont reçues directement au bureau du Journal ; ROUBAIX, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIX

Prochainement

nous commencerons la publication d'un nouveau roman dû à la plume d'un de nos meilleurs écrivains contemporains.

Les accidents du travail

On désigne sous le nom d'accidents du travail, les accidents dont les ouvriers et employés peuvent être victimes par le fait même du travail ou à l'occasion du travail qu'ils accomplissent pour le compte d'un patron ou d'un chef d'industrie.

trième Chambre du Tribunal de la Seine, présidé par M. Seré de Rivière. Il s'agissait, à vrai dire, d'une question assez délicate.

Une loi promulguée le 22 mars 1898, modifiée par le Parlement le 16 mai 1899 et mise en vigueur le 1er juillet 1899, édicte que tout ouvrier, — faisant partie d'une des catégories prévues, — victime d'un accident, dans les conditions que nous venons d'énoncer, a droit à une indemnité et que cette indemnité est due sans que l'ouvrier ait besoin d'engager un procès pour en faire reconnaître le principe.

Nous avons parlé de cette loi, pendant les longs débats qu'elle a provoqués au sein des Chambres et au moment de sa mise au service du prolétariat, et nous nous en sommes d'autant plus réjoui que l'ancienne législation avait donné naissance à de scandaleux abus.

1. Que le droit à l'indemnité pour l'ouvrier victime d'un accident ou de ses représentants, est un droit absolu.

2. Que l'obligation pour le patron de payer une indemnité à l'ouvrier ou à ses représentants est une obligation absolue.

Enfin une conséquence de cette nouvelle législation, c'est de simplifier les formes de procès et de réduire considérablement les frais de justice par l'attribution d'office de l'assistance judiciaire aux ouvriers, — ce qui leur permet de toucher toute l'indemnité à laquelle ils ont droit sans passer par des intermédiaires onéreux.

Enfin une conséquence de cette nouvelle législation, c'est de simplifier les formes de procès et de réduire considérablement les frais de justice par l'attribution d'office de l'assistance judiciaire aux ouvriers, — ce qui leur permet de toucher toute l'indemnité à laquelle ils ont droit sans passer par des intermédiaires onéreux.

LA CURÉE



ABDUL-HAMID. — Allah est grand puisque mon sabre n'a pas le temps de se rouiller

CHRONIQUE

LA TERREUR JAUNE

Dans une étude très documentée, un savant ethnographe prédisait, il y a quelques années, l'invasion, par la race jaune du continent européen.

Après les prévisions de l'écrivain, l'événement ne devait se produire que dans un temps assez éloigné.

Depuis environ un an, les populations laborieuses des grands centres d'exploitation excrochèrent par les avances sans merci d'un caporalisme industriel uni, comme toujours à l'ingénierie du client de plus en plus insolent, se révoltent.

Leurs doléances n'étaient pourtant pas excessives. Les ouvriers ne demandaient qu'un salaire plus rémunérateur et de meilleur droit de leur travail, mais ils réclamaient surtout le droit à la libre disposition de leur vie, c'est-à-dire, avec leurs convictions, sans avoir à redouter l'ingénierie dédaigneuse de propositions qu'on leur faisait.

Mme de Linières n'avait pas modifié son attitude mélancolique. Elle se levait très haute faveur, en effet, lorsqu'il parlait ainsi, la femme du lieutenant général de police faisait allusion à l'impunité dont avait bénéficié le chevalier de Vaudrey, sur les méfaits duquel elle avait bien voulu fermer les yeux.

presque nulle, dans des proportions inquiétantes pour l'avenir de l'industrie. Et l'homme raisonnable se demande par quelle étrange anomalie l'on voit, pendant des périodes de prospérité aussi exagérées que celle que nous traversons, les houillères françaises ne pas tenir, dans la répartition des salaires, des engagements pris dans des instants beaucoup moins favorables pour elles.

Plus récemment encore à Chalon-sur-Saône, des gardarmes payés et logés par le contribuable, pour une toute autre besogne, traient sur la route, — ainsi qu'on le rappelle vendredi à la Chambre, — et faisaient des morts de leur habitation, braquant leur revolver sur des paisibles citoyens, jusqu'au fond des appartements.

Les ouvriers et les atrocités capitalistes ne sont pas particulières à une région, à un département, elles s'étendent partout avec la même horreur, et dans les mêmes conditions.

« En France, nous dit la Revue Noire, malgré l'absence de considérables importations de combustibles minéraux, la demande ne diminue pas dans nos charbonnages, au contraire, on peut dire qu'elle s'accroît de jour en jour. »

« Les industriels qui majorent leurs marchés d'un quart ou d'un tiers en sont arrivés à ne plus faire de conditions fermes de prix, et à accepter avec joie les avances des capitalistes, imposés par les compagnies, tant la crise menace de s'aggraver en Europe. »

« Nous savons tels établissements industriels en construction, ou non, mais nous savons que les mines métallurgiques sont à court, etc. — ou l'on se demande comment l'on trouvera le combustible nécessaire à la mise en route et aux travaux ; nous connaissons les hauts fourneaux des charbonnages du Nord qui sont arrêtés par les prétentions de leurs fournisseurs, et qui en voyant la hausse implacable des houilles anglaises, belges et allemandes sont positivement effrayés par la situation critique qui résultera de ce bouleversement économique. »

« Avec tout cela, et comme conséquence naturelle, il n'y a pas de stocks, les compagnies ne se font que des commandes, la conclusion de marchés d'été à 20 fr. 50 la tonne de demi-gras industriel, — au point que la Compagnie de l'Ouest a fusionné avec un charbonnage du Nord et de l'Est, le Pas-de-Calais, nous dit le même journal, — des marchés exploitant dans un an, avec de nouveaux qui prendront fin en 1902, à des prix légèrement supérieurs à 19 fr. 75. »

« En somme, non seulement la crise que nous avons régulièrement étudiée dans ce journal, n'a pas pris fin, mais elle s'accroît pendant les mois d'été, la consommation pour chauffage est

« En pouvez-vous douter ? — Roger, en habitude depuis quelque temps, à tant... d'irrégularités de sa part... — Il n'eut pas le temps d'achever la phrase, commencée sur un ton froid, sévère, la domestique avait ouvert la porte et annonçait : — Monsieur le chevalier ! La comtesse adressa un regard chargé de tendres reproches au nouveau venu. Roger s'avança pour poser ses lèvres sur la main que lui tendait la comtesse. Puis s'inclinant, un peu cérémonieusement, vers M. de Linières, il semblait attendre que celui-ci lui adressât la parole le premier. Le comte, au surplus, manifesta sa satisfaction : — Je suis enchanté de vous voir, chevalier, dit-il. — Je me suis empressé, mon oncle, de vous obéir, au reçu de la lettre que vous avez bien voulu m'adresser... et me voici ! — Nous avons, reprit le lieutenant de police, la comtesse et moi, une importante communication à vous faire. Roger s'efforça de sourire. — Je ne pouvais, alors, arriver plus à propos, fit-il avec un léger effort dans la voix, que, seule, la comtesse remarquât. — M. de Linières avait repris son air grave. Et le vague sourire, qui, un instant auparavant, avait plissé sa lèvre, s'était évanoui, lorsqu'il prit la parole en ces termes : — Mon cher Roger, je suis allié hier à Versailles pour présenter à Sa Majesté l'expression de notre dévouement... à tous deux... S'interrompant pour lancer à son jeu-

FEUILLETON DU 17 JUIN. — N° 38

LES DEUX ORPHELINES PAR Adolphe D'ENNERY TROISIÈME PARTIE

Puis s'oubliait. — Nous avons une... Il s'arrêta heureusement à temps ; M. de Linières le regardait avec une expression de surprise. — Il a une maîtresse ! reprit-il... Ah ! mais voyons donc, voyons donc... récapitulons donc un peu. Il ajouta en manière d'a-parté : — Un duel, une maîtresse, une petite maison, sans doute. Et moi qui voulais le quitter ! Ce dernier membre de phrase arriva au comte qui paraissait absorbé dans ses réflexions. Il comprit probablement que, furieux de ce qu'il venait d'apprendre, Picard se refusait, maintenant, à rester au service d'un maître qui compromettait de la sorte le nom de ses sœurs.

— Il, j'ai besoin, comme je te l'ai dit que tu restes auprès de lui. — Et j'y resterai, ventre-saint-gris, répondit vivement le valet qui ne pouvait plus contenir sa gaieté, et j'y resterai corne de veau !... Persuadé qu'il venait de remporter une victoire difficile sur les intentions bien arrêtées dans l'esprit du domestique, M. de Linières se montra rassuré au point d'ajouter en souriant : — Tu sauras où il la cache... sa maîtresse, mon bon Picard !... Je m'en rapporte à toi de ce côté. Le valet était radieux. — Nous le saurons, Monseigneur, s'écria-t-il, nous le saurons ; hez-vous à moi !... Et s'écroulant, se hissait sur les pointes allant et venant dans le cabinet, comme s'il eût été subitement atteint d'élévation mentale. Et pendant cette agitation qui ressemblait à un accès de la danse de saint Guy, le valet, unique en son genre, murmurait à part soi : — Il me semble que je la vois d'ici... jeune et belle... l'air un peu... un peu insolent. Puis se caressant le menton : — J'aime assez cela, moi ! Au moment où maître Picard se livrait ainsi à des démonstrations qui pouvaient bien, en se prolongeant, donner à réfléchir à M. de Linières, la porte ouvrant sur le couloir s'était entroubillée sans bruit. — La comtesse ! dit à voix basse le lieutenant de police en passant près du domestique, pour aller au-devant de sa femme, va et n'oublie pas mes recommandations. — Je suis aux ordres de monsieur le comte, répondit Picard en s'inclinant

très bas comme s'il venait d'être chargé d'une mission honorable. — Puis, après avoir également salué la comtesse, il se disposait à sortir, lorsque Mme de Linières ébaucha un geste pour le retenir. — Mais le comte lui prit aussitôt la main qu'il porta à ses lèvres. — Et imperceptiblement il fit signe au domestique de se retirer. Mme de Linières vit-elle le mouvement et comprit-elle l'intention de son mari ? Toujours est-il qu'elle se laissa conduire à un fauteuil où elle prit place, tandis que le comte demeurait un peu embarrassé, devant elle. — Après une seconde d'hésitation, M. de Linières commença : — Je suis heureux que vous m'ayez fait le plaisir, dit-il, de venir ici me surprendre en plein dépouillement d'un nouveau de papiers... J'allais précisément me présenter chez vous, comtesse. — Et plus bas : — Je désirerais avoir avec vous une conversation concernant... Roger ? interrompit avec un soupir Mme de Linières. — Oui, comtesse, je voulais vous demander de la préparer avec moi à cette union que le roi... — Veut lui imposer ? murmura tristement le comte. — Le lieutenant de police repréma un imperceptible mouvement de mauvaise humeur. — Après une pause, pendant laquelle il ne détacha pas les yeux du visage pâle de la comtesse, il répondit : — Lui imposer... dites-vous, un mariage sur lequel... qui met le comble à cette haute faveur dont Sa Majesté nous honore.

— En pouvez-vous douter ? — Roger, en habitude depuis quelque temps, à tant... d'irrégularités de sa part... — Il n'eut pas le temps d'achever la phrase, commencée sur un ton froid, sévère, la domestique avait ouvert la porte et annonçait : — Monsieur le chevalier ! La comtesse adressa un regard chargé de tendres reproches au nouveau venu. Roger s'avança pour poser ses lèvres sur la main que lui tendait la comtesse. Puis s'inclinant, un peu cérémonieusement, vers M. de Linières, il semblait attendre que celui-ci lui adressât la parole le premier. Le comte, au surplus, manifesta sa satisfaction : — Je suis enchanté de vous voir, chevalier, dit-il. — Je me suis empressé, mon oncle, de vous obéir, au reçu de la lettre que vous avez bien voulu m'adresser... et me voici ! — Nous avons, reprit le lieutenant de police, la comtesse et moi, une importante communication à vous faire. Roger s'efforça de sourire. — Je ne pouvais, alors, arriver plus à propos, fit-il avec un léger effort dans la voix, que, seule, la comtesse remarquât. — M. de Linières avait repris son air grave. Et le vague sourire, qui, un instant auparavant, avait plissé sa lèvre, s'était évanoui, lorsqu'il prit la parole en ces termes : — Mon cher Roger, je suis allié hier à Versailles pour présenter à Sa Majesté l'expression de notre dévouement... à tous deux... S'interrompant pour lancer à son jeu-

ne int... l'écouter un regard significatif, il ajouta froidement : — Nous n'avons pas, tous deux, — à des titres différents, toutefois, — éprouvé la faveur royale ? — Puis apercevant une nuance de tristesse dans les yeux de la comtesse, M. de Linières continua d'un ton moins sec. — Le roi a daigné me parler de vous. — De moi ? demanda vivement le chevalier en ne simulait qu'un profond étonnement. — Il vous porte... malgré tout... le plus grand intérêt. — J'en suis très reconnaissant... — C'est confondre ce que vous devriez dire, chevalier. Et satisfait d'avoir donné cette leçon à Roger, M. de Linières continua : — Sa Majesté veut vous nommer à un poste important, et vous quitter. Les regards de la comtesse se croisèrent, aussitôt, avec ceux du chevalier de Vaudrey. C'est probablement dans les yeux supérieurs de sa tante que Roger puisa la modération nécessaire car il ne manifesta que de la surprise dans le ton dont furent prononcés ces deux mots : — Me marier ! Mais Mme de Linières avait bien compris, elle, à l'air de son mari, que c'était pour elle le moment d'intervenir dans une conversation qui ne pouvait continuer sans échauffement, de part et d'autre. Elle s'était levée et, passant son bras sous celui du chevalier... dit-elle, que cette nouvelle vous surprenne, qu'elle vous effraie même un peu !... (A suivre.)

ne int... l'écouter un regard significatif, il ajouta froidement : — Nous n'avons pas, tous deux, — à des titres différents, toutefois, — éprouvé la faveur royale ? — Puis apercevant une nuance de tristesse dans les yeux de la comtesse, M. de Linières continua d'un ton moins sec. — Le roi a daigné me parler de vous. — De moi ? demanda vivement le chevalier en ne simulait qu'un profond étonnement. — Il vous porte... malgré tout... le plus grand intérêt. — J'en suis très reconnaissant... — C'est confondre ce que vous devriez dire, chevalier. Et satisfait d'avoir donné cette leçon à Roger, M. de Linières continua : — Sa Majesté veut vous nommer à un poste important, et vous quitter. Les regards de la comtesse se croisèrent, aussitôt, avec ceux du chevalier de Vaudrey. C'est probablement dans les yeux supérieurs de sa tante que Roger puisa la modération nécessaire car il ne manifesta que de la surprise dans le ton dont furent prononcés ces deux mots : — Me marier ! Mais Mme de Linières avait bien compris, elle, à l'air de son mari, que c'était pour elle le moment d'intervenir dans une conversation qui ne pouvait continuer sans échauffement, de part et d'autre. Elle s'était levée et, passant son bras sous celui du chevalier... dit-elle, que cette nouvelle vous surprenne, qu'elle vous effraie même un peu !... (A suivre.)

ne int... l'écouter un regard significatif, il ajouta froidement : — Nous n'avons pas, tous deux, — à des titres différents, toutefois, — éprouvé la faveur royale ? — Puis apercevant une nuance de tristesse dans les yeux de la comtesse, M. de Linières continua d'un ton moins sec. — Le roi a daigné me parler de vous. — De moi ? demanda vivement le chevalier en ne simulait qu'un profond étonnement. — Il vous porte... malgré tout... le plus grand intérêt. — J'en suis très reconnaissant... — C'est confondre ce que vous devriez dire, chevalier. Et satisfait d'avoir donné cette leçon à Roger, M. de Linières continua : — Sa Majesté veut vous nommer à un poste important, et vous quitter. Les regards de la comtesse se croisèrent, aussitôt, avec ceux du chevalier de Vaudrey. C'est probablement dans les yeux supérieurs de sa tante que Roger puisa la modération nécessaire car il ne manifesta que de la surprise dans le ton dont furent prononcés ces deux mots : — Me marier ! Mais Mme de Linières avait bien compris, elle, à l'air de son mari, que c'était pour elle le moment d'intervenir dans une conversation qui ne pouvait continuer sans échauffement, de part et d'autre. Elle s'était levée et, passant son bras sous celui du chevalier... dit-elle, que cette nouvelle vous surprenne, qu'elle vous effraie même un peu !... (A suivre.)